RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

LABEL DIVERSITÉ

OFFRE DE STAGE

INTITULE DE L'OFFRE DE STAGE	
L'exercice coordonné en médecine générale au sein des Maisons pluriprofessionnelles et Centres de santé	
Date souhaitée de début du stage	Dès que possible (à partir du 1er avril 2023)
Durée du stage	6 mois

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine
103 bis, rue Belleville, 33 063 BORDEAUX Cedex

Direction/Service : Délégation Départementale de la Vienne – Pôle prévention promotion de la santé et soins de ville

Localisation géographique du stage : Poitiers

PROFIL DU STAGIAIRE

Master 2 en Santé publique

PRESENTATION DE LA DIRECTION / PÔLE / DEPARTEMENT

L'ARS Nouvelle Aquitaine est représentée dans chaque département par une délégation départementale. Ces délégations remplissent les missions de proximité de l'Agence. Elles sont en particulier l'interface locale des partenaires extérieurs : préfet, conseil départemental, établissements de santé… et, encouragent le développement d'une politique de proximité avec une mission intégrée de l'ensemble du champ de compétence de l'ARS auprès des acteurs de santé du territoire. Elles assurent un rôle général de veille sur le territoire de santé dans le champ d'action de l'ARS et accompagnent les projets innovants et expérimentaux en proximité.

Ainsi, la Délégation Départementale de la Vienne est composée de trois pôles :

- Pôle Santé Environnement 86/16, avec un département santé environnement 86
- Pôle prévention, promotion de la santé, soins de ville
- Pôle offre hospitalière et médico-sociale

Les missions de démocratie sanitaire, médicale et support sont rattachées directement à la Direction.

DESCRIPTION DE LA MISSION DE STAGE

Objet du stage :
Apporter une connaissance de terrain en matière d'exercice coordonné en médecine générale dans le cadre des Maisons pluriprofessionnelles (MSP) et des Centres de santé (CDS) de la Vienne.
Faire des propositions d'amélioration de la structuration du premier recours.

Missions et activités :
Faire un état des lieux départemental de l'exercice coordonné en médecine générale dans le cadre des MSP et des CDS de la Vienne sur les points suivants :

- Acteurs impliqués dans le 1er recours : les différents PS libéraux, et les structures d'exercices coordonnées, notamment les 30 Maisons pluri professionnelles (MSP) et des 8 centres de santé (CDS) du département

- Bilan/évolution des Projets médicaux partagés
- Présence de maîtres de stage en structures d'exercices coordonnées
- Présence d'assistants médicaux
- Lien des structures d'exercices coordonnés avec une CPTS
- Inscription des médecins généralistes dans la PDSA, dans la régulation du SAS 86
- Lien ville hôpital dans la prise en charge des urgences : Médecins Correspondants du Samu
- Projet de télésanté
- Les protocoles de coopération / délégation de tâche relatif aux premiers recours

Identifier les freins, les leviers et les pistes d'amélioration de l'offre en premier recours.
Elaborer un tableau de suivi.
Faire des propositions d'accompagnement et de déploiement.

CANDIDATURE	
Contact	Pour toute demande d'informations relatives à l'offre de stage, veuillez contacter : **Cécile MARCHEIX**, responsable de pôle prévention promotion de la santé et soins de ville cecile.marcheix@ars.sante.fr, Tél : 06 61 74 31 86
Modalités	**CV + lettre de motivation à transmettre à l'adresse suivante :** ars-na-recrut@ars.sante.fr
Date limite de dépôt	**29/03/2023**

Le jury est soucieux du respect du principe de non-discrimination et s'engage pour la diversité et l'égalité professionnelle. Tous les postes de l'ARS sont ouverts aux personnes en situation de handicap.